



Séance du 11 avril 2024 à 18h30

## Délibération du Conseil Municipal n°2025-10

**Nombre de conseillers : 14**

Présents : 13

Absents : 1

dont représentés : 0

**Suffrages exprimés :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

**Date de la convocation :**

4 avril 2025

**Date de transmission**

**en Préfecture :**

15 avril 2025

**Date de publication :**

15 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

**Etaient présents** : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON - Frédéric PETIT – Eddy VANDECKERKHOVE - Mmes Laurence CHARLE – Frédérique CHOUFFOT - Sylvie FITSCH - Valérie ORIAM – Mélinda NOLE - Mme Nathalie PRIEUR

**Procurations** :

**Absents** : M. Rachid TCHINA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Valérie ORIAM ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### Objet : Report et affectation des résultats 2024

Le résultat de clôture 2024 présente un déficit de 188 193.51 € en investissement et un excédent de + 339 039.54 € en fonctionnement.

Par ailleurs, les restes à réaliser (RAR) en investissement font état de 22 083.72€ en dépenses et 9000 € en recettes.

Compte tenu des RAR, le maire propose d'affecter le résultat 2025 de la manière suivante :

- +137 042.31 € en fonctionnement (RF 002)
- - 188 193.51 € en investissement (DI 001)
- + 201 997.23 € en investissement (RI 1068)

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les résultats 2024 et les reports sur l'exercice 2025 tels que présentés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER

